TRI DES EMBALLAGES AU CHU DE BREST

TOUS LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE **vides**

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES EN **vrac** SANS LES IMBRIQUER

PAS BESOIN DE LES LAVER, JUSTE DE LES **vider**

DÉCHETS AUTORISÉS

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Y compris bidons (5 litres max), produits de nettoyage, biberons en plastique...

EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, barquettes, canettes, sachets alu, aérosols (laques cheveux, brumisateurs ...)

EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

Cartons pliés (longueur max 1 m) et cartonnettes de masques, gants, boîtes vides de médicaments...

SACS, SACHETS, FILMS PLASTIQUES

y compris films d'emballage palettes et chariots magasin

BARQUETTES

POTS ET BOÎTES (5 LITRES MAX)

PETITS ALUMINIUMS

DÉCHETS INTERDITS

MASQUES, GANTS ET ESSUIE-MAINS

EMBALLAGES DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES COMPRESSES, FEUILLES DE STÉRILISATION

FLACONS ET POCHES, TUBULURES, TUYAUX

TÉTINES DE BIBERON

VERRES

FILMS NOIRS

PAPIERS

Filière papier du CHU
MOP-03027 - INF-04160

BIDONS ET EMBALLAGES DE PRODUITS CHIMIQUES

comportant un logo danger, pots de peinture, vernis, laques...

DÉPÔT DANS LOCAUX DÉCHETS DANGEREUX OU DEMANDE D'ENLÈVEMENT AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DÉCHETS

ENR-08017 - Juin 2023 - Création Graphique Florence Maussion

DES QUESTIONS DES PRECISIONS

Gestionnaires déchets → 06 23 83 44 27 - 06 35 14 83 08

CHU BREST CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE